

Le Nord-Est de Madagascar

R. Cabanes

C'est la zone vanillière de l'île qui s'étend sur trois sous-préfectures (Antalaha-Andapa-Sambava) : 15.800 km², 268.000 habitants, soit 17 habitants au km².

La population se concentre le long de vallées perpendiculaires à la côte, sur une mince frange côtière et dans les plaines de l'intérieur dont la plus importante est la cuvette d'Andapa. Tout autour de ces lieux de forte densité, ce sont des massifs forestiers difficiles d'accès mais aptes à la culture de la vanille. Ils ne sont pas cultivés en totalité à cause de l'étroitesse du marché de la vanille dont Madagascar est le principal fournisseur mondial (85 % du marché). Les clients sont en premier les USA (2/3 de la consommation mondiale) ensuite l'Europe occidentale (1/3 du marché).

A l'heure actuelle (1960), la région produit 6.400 tonnes de café (830 millions CFA), 600 tonnes de vanille (1 milliard 200 millions CFA) et 30.400 tonnes de paddy, soit 200 kg par habitant et par an, ce qui est nettement insuffisant pour l'autosubsistance.

La superficie moyenne cultivée par habitant est de 34 ares subdivisés ainsi : 6,5 ares de rizières, 17,4 ares de cultures arbustives (café et vanille), 10,1 ares de cultures sèches (riz de montagne, manioc) (1).

Le surplus a toujours existé, même dans les économies les plus « primitives », insérées ou non dans des rapports avec l'extérieur ; il n'est pas apparu avec la forme monétaire. Et il continue à exister actuellement, à l'heure où dans le Tiers-Monde la croissance démographique dépasse la croissance de la production agricole par tête, et où la famine côtoie la richesse

Le surplus n'est pas ce qui dépasse les besoins d'une production matérielle simple. Le surplus est toujours social, même lorsqu'on l'appelle économique ou à caractère productif ; il est toujours le résultat d'un mode de production déterminé, et dans tous les cas à l'heure actuelle d'une articulation avec un autre (ou plusieurs) mode de production. Cette articulation définit des groupes, catégories, classes... porteuses du surproduit et de son accumulation. Il faut donc identifier, nommer les modes de production et leur articulation pour pouvoir comprendre pourquoi c'est tel type de surproduit (argent,

1. Chiffres extraits de « l'Economie Malgache - Evolution 1950 - 1960 ». Commissariat général au Plan. Tananarive 1962.

travail, biens) qui est utilisé, et telle forme d'accumulation (le niveau où elle se concrétise et son intensité) qui se réalise, et non telle autre. On tentera de saisir l'évolution de l'économie et de la société du Nord-Est à travers les étapes historiques qui définissent des changements d'articulation :

1. Etat merina et mode de production « de la grande famille ». 1830-1895.
2. Colonisation et mode de production « de la grande famille ». 1895-1918.
3. Rapports de la communauté domestique et de la colonisation malgache avec la colonisation européenne 1918-1946.
4. Communauté domestique, capital usurier et rente foncière, capital marchand, 1947-1972.

Les premiers documents historiques concernant la région remontent à 1823, date de la première prise de contact de la royauté merina des hauts-plateaux avec la région côtière. Dès le milieu du XVII^e siècle la région est insérée dans le commerce de traite pratiqué par les navires anglais, hollandais, français, portugais, ou par les pirates. Ce que l'on peut savoir de cette première insertion d'un échange venant de l'extérieur, c'est qu'elle a exacerbé les luttes entre les chefs locaux pour se prendre mutuellement les produits de traite (riz, bœufs, esclaves), favorisant à certains moments un élargissement de la structure sociale du type confédération de clans, entraînant à d'autres moments des querelles intestines au sein des clans et leur éclatement géographique. C'est finalement cette dernière tendance qui prévalait au moment de l'implantation merina qui a cristallisé cet éclatement pour des raisons bien compréhensibles de contrôle politique, tout en réduisant, on verra comment, le pouvoir des chefs de fractions de clans. Ce sont ces fractions de clans qui ont peuplé la région à la fin du XVIII^e (la date la plus ancienne qui est retenue est 1772) et au début du XIX^e.

I. ÉTAT MERINA ET « MODE DE PRODUCTION DE LA GRANDE FAMILLE ». 1830-1895

● 1. Vers 1860 donc, la région se présente ainsi : au sommet les représentants de la royauté merina : l'état merina, en son centre, fonctionne sur un style mode de production asiatique ; à sa périphérie, sur la côte, il a pour objectif essentiel de créer les conditions qui lui permettent de contrôler la traite. Les produits de traite sont essentiellement le riz et les bœufs, ensuite le caoutchouc, la cire, la gomme copal, produits de cueillette. Pour assurer le contrôle du commerce, il installe tout le long de la côte des postes fortifiés, *rova*, entourés de rizières pour la nourriture des garnisons, mais légèrement en retrait de la côte pour être hors de portée des canons des navires. Les lieux où accostent habituellement les bateaux et où la population locale est implantée, sont également sous contrôle merina : le *rova* et sa garnison ne sont pas loin, un fonctionnaire merina avec une petite force armée réside auprès du chef local. Si un chef local réussit par ruse à traiter directement avec le navire, il saura ce qu'il lui en coûte après le départ de ce dernier.

Les *rova* sont plus nombreux que les lieux de traite, parce qu'ils permettent de drainer vers les ports tous les produits nécessaires. L'obtention des produits se fait de deux manières : ventes volontaires par les chefs aux officiers merina qui prennent un bénéfice qu'on pourrait appeler droits de douane, razzias organisées par les garnisons des *rova* dans les villages des chefs où est concentré le surplus, sous des prétextes quelconques d'insubordination, afin d'obtenir, quand besoin est, les produits nécessaires à l'échange. C'est donc le contrôle de la traite qui est l'objectif essentiel : l'impôt, signe de la subordination est minime, les corvées (construction et entretien des *rova*, entretien des rizières proches des *rova*, portage) sont peu nombreuses et de surcroît essentiellement accomplies par les esclaves des Merina. (La traite des esclaves a été supprimée en 1817 mais l'esclavage interne à la société merina subsiste).

La conséquence première des razzias est l'affaiblissement des chefs : seuls ne sont pas raziés ceux qui se sentent obligés de porter volontairement leurs produits au *rova*. Mais le contrôle merina devient moins efficace à partir de l'installation dans les années 1870-1880 de traitants mauriciens, français ou indiens sur place. Leur

Installation a été rendue possible par le biais de l'allégeance personnelle au pouvoir merina (pour les Mauriciens et les Indiens) par le fait qu'un premier protectorat français a permis (1885) l'installation officielle de Français qui sont ensuite restés sur place. Tous ces traitants ont essayé au maximum de commercer directement avec les chefs locaux qui y avaient intérêt eux aussi ; et ils y réussissaient dans une certaine mesure puisque un certain nombre de « commerçants » autochtones ont fait le lien entre les chefs locaux et les traitants. Ces commerçants n'étaient pas des délégués des chefs locaux, mais bien des délégués des traitants (*manaram'bazaha* : ils avaient suivi ces derniers) qui avaient quitté leur lieu d'insertion dans la société locale pour s'installer aux croisements des vallées, sur les itinéraires naturels du commerce.

Ainsi, l'échange avec l'extérieur n'était pas seulement imposé par le pouvoir merina mais voulu par les chefs. En fait le gouvernement merina avait surtout besoin de bœufs qui étaient exportés régulièrement sur Maurice, alors que les chefs locaux vendaient le riz et les produits de cueillette pour avoir les bœufs nécessaires au fonctionnement et à la reproduction de leur propre société. Aussi les razzias de bœufs chez eux ne pouvaient être très importantes puisqu'ils avaient des troupeaux restreints en comparaison des troupeaux des chefs de la région de Vohémar, immédiatement au nord, qui fournissait à la fois les bœufs pour l'exportation et pour les chefs de la région du sud immédiatement voisine. C'est donc cette région-là qui était prioritairement l'objet de razzias pour obtenir des bœufs. Des razzias dans la région sud avaient pour objectif le riz qui était revendu par les merina ou les traitants sur le marché intérieur (Tamatave et Diègo-Suarez).

Il serait indispensable de nommer précisément le mode de production de l'Etat merina : on ne peut le faire encore. Pour la région, le surplus extorqué par la razzia ou l'« achat » sert à l'approvisionnement du marché intérieur (riz) ou du marché régional (bœufs pour Maurice), dans le but d'entretenir l'Etat et l'oligarchie, dépendants du marché international pour leur approvisionnement (armes en particulier).

● 2. Reste à savoir comment le surplus est produit par la société locale. Il faut signaler que vers la fin du XIX^e siècle, des migrations, d'abord temporaires, ensuite définitives se faisaient à partir du sud de la région étudiée. Il s'agissait pour les migrants de fournir par la cueillette, l'argent nécessaire à leurs chefs pour acheter des bœufs. La région de Maroantsetra en effet, déjà peu propice à l'élevage en raison du climat était encore plus contrôlée par l'Etat merina, en raison de sa proximité de Tamatave, mais aussi parce que la conquête y ayant été plus difficile, il devait démontrer plus fréquemment sa force ; au point que les migrations étaient nécessaires ; au point aussi que les migrants, toujours des dépendants, en arrivaient à s'installer définitivement dans la région d'Antalaha fuyant à la fois et l'oppression merina et les exigences de leurs chefs. Ils s'installent dans une région où la structure sociale est plus lâche qu'une structure lignagère et s'y adaptent facilement. Les migrations de la deuxième moitié du XIX^e siècle, qui se faisaient pourtant par groupes de plus grande importance que les migrations du XIX^e, n'ont pas constitué le réseau d'échange des femmes établi et contrôlé par les chefs, qui permet de parler d'un système lignager. On peut parler d'un mode de production de la grande famille.

Le fonctionnement interne du mode de production de la grande famille est assez simple : défrichement et propriété collective d'une terre inaliénable ; possession individuelle et responsabilité individuelle d'une fraction de la propriété collective dans le cadre de travaux collectifs réalisant l'essentiel de chaque opération de culture ; consommation collective et concentration du surplus dans les mains du chef de grande famille (*sojabe*) assurant la gestion du troupeau collectif pourtant distribué de manière formelle aux responsables de segments de lignage restreints qui n'en deviennent les propriétaires définitifs mais très provisoires qu'au moment de la constitution de la dot de leurs dépendants.

Par contre les chefs de segments de la grande famille se retrouvent possesseurs de bœufs qu'ils ont reçu à l'occasion du mariage de leurs filles, bœufs qui ne sont dépensés qu'exceptionnellement lors des cérémonies collectives de la grande famille (deuil en particulier), les bœufs consommés en priorité étant ceux « économisés » par le lignage par le biais des prestations en nature des dépendants aux chefs de grande famille. Ce n'est donc pas prioritairement par le moyen de la richesse en produits de

culture que la segmentation est rendue possible mais par le moyen d'une nombreuse descendance qui permet de s'enrichir en mariant de nombreuses filles mais aussi de s'appauvrir en mariant de nombreux garçons. Cependant passé le moment des alliances dont on peut penser que les dots fournies aux garçons et reçues par l'intermédiaire des filles s'équivalent, c'est quand même la famille la plus riche en descendants qui peut prétendre à l'indépendance car la force de travail collective qu'elle peut mettre en œuvre est suffisante à son entretien de départ et son développement.

Le principe de la constitution des groupes de grande famille est fondamentalement patrilinéaire. En pratique, le principe est souvent démenti du fait de l'arrivée de migrants : les groupes les moins nombreux (ils peuvent être de 4 à 5 personnes) plutôt que de se constituer de manière indépendante s'agglutinent par l'alliance aux grandes familles déjà capables d'être indépendantes ; le groupe patrilinéaire comprend donc des gendres et leurs enfants resteront dans cette grande famille. En règle générale, étant donné les circonstances de départ (groupes de dépendants en majorité et de taille très variable sans jamais être très importante) c'est le principe de filiation patrilinéaire qui a été réactivé en priorité, mais le principe matrilinéaire a joué aussi, en fonction d'un impératif fondamental qui est celui de la taille minima nécessaire à un groupe pour survivre dans les circonstances économiques de l'époque. Ainsi, les groupes étant constitués sur ces bases (ou aussi sur la base de la fraternité de sang) dès la première génération, il sera encore plus difficile aux chefs de famille de se référer à l'idéologie patrilinéaire pour organiser et contrôler l'échange des femmes.

Par ailleurs, en cas de conflit, mais pas nécessairement, la segmentation individuelle est possible, mais marginale, car tout individu peut quitter la grande famille à dominante patrilinéaire pour aller dans le groupe de la mère de son père ou dans celui du père de sa mère, s'ils sont différents du sien, où il s'intégrera sans problème ni de la part de son lignage de départ, ni de la part de son lignage d'arrivée. Mais évidemment l'individu ne pourra prétendre à l'indépendance puisqu'il est isolé : il lui faut repartir à zéro. C'est pour cela que ce type de segmentation reste marginal malgré l'abondance des terres, car un individu seul ne peut entreprendre le défrichement, puis la culture du riz de montagne ou de marais ; il peut, provisoirement, cueillir seul le caoutchouc ; mais à ce moment ce n'est qu'un détachement provisoire de la grande famille qui le réintégrera par la suite.

Enfin la possibilité qu'a un individu de réaliser un deuxième ou un troisième mariage par ses propres moyens (en payant lui-même sa dot) et en se servant des moyens matériels et financiers acquis lors du premier mariage, ne peut lui donner qu'une indépendance relative puisque de toute façon il ne peut vivre seul avec son ménage à moins d'avoir une très nombreuse descendance.

Ce mode de production n'avait pas eu le temps de se renforcer, c'est-à-dire de devenir un mode de production lignager, au sens où les échanges de femmes entre lignages et la constitution des groupes n'étaient pas régulés et contrôlés par l'assemblée même informelle des chefs de lignage. On a vu déjà que la constitution des groupes (en principe patrilinéaire) n'était pas effectivement assez homogène pour que l'échange des femmes puisse s'effectuer selon des principes déterminés. Par ailleurs les divers chefs de grande famille n'avaient pas eu l'occasion de se concerter pour un quelconque projet politique, qui leur aurait permis en retour d'affirmer leur autorité à l'intérieur du lignage, par exemple en organisant systématiquement l'échange des femmes, comme cela se passait dans les sociétés lignagères de la région Tsimihety. Aussi la conquête de l'autonomie par les dépendants était possible, en théorie, mais ne se réalisait pas, sauf de manière marginale, car les conditions techniques de la production exigeaient des unités de taille minimale, (20 foyers à peu près et à ce moment-là c'était une segmentation) et de ce fait constituaient la base minimale de l'organisation sociale. Il y avait donc, d'une part, contrôlé par les sojabe (1) échange compétition entre lignages portant essentiellement sur l'affirmation de l'idéologie familiale (cérémonies) dont les bœufs sont le principal instrument de réalisation ; échange de femmes contrôlé par les chefs de segments et avec accord du sojabe qui n'a jamais eu un caractère de compétition (aucune inflation des dots).

1. Chefs des grandes familles.

L'articulation de ce mode de production avec l'Etat merina se fait sur la base des besoins propres au premier : il ne livre riz et produits de cueillette que dans la mesure de ses besoins en bœufs. Bien sûr, la razzia existe, mais elle n'a pas entraîné, comme dans la région voisine du sud, des migrations. L'articulation conserve intacte le mode de production de la grande famille.

II. COLONISATION ET « MODE DE PRODUCTION DE LA GRANDE FAMILLE ». 1895-1918

La colonisation n'y change rien, tout au moins jusqu'en 1920.

● 1. *Pourtant, le rapport des forces et le contrôle politique sont beaucoup plus présents.* L'impôt, nettement plus élevé au départ, quadruple dans les six premières années de la colonisation ; les corvées sont fixées à 50 jours puis à 30 jours par an ; le code de l'Indigénat permet sous des prétextes futiles, de condamner administrativement les contrevenants à 15 jours de prison. Impôt, corvées, indigénat, n'ont qu'un objectif : obtenir de la main-d'œuvre pour l'administration comme pour les colons. Trop inégal, ce rapport de forces ne sera pas contesté par la société locale mais évacué par des individus : vagabondage, marronage et rapine. Le problème prioritaire pour l'administration est alors de recenser et fixer la population dans les villages proches des routes ; les fortes variations des données démographiques sont significatives des flux et reflux de la population.

Dans le cadre de ce rapport de forces s'inscrit une désorganisation de l'économie agricole jusqu'alors pratiquée.

C'est en premier lieu, le rapt par les colons des terres alluvionnaires le long des principaux fleuves. La région n'était en fait peuplée qu'à ces endroits-là où se cultivait un riz de marais, planté comme le riz de montagne actuel, au début de la saison des pluies et récolté au début de la saison sèche. Le riz fournissait alors, plus que les produits de cueillette comme le caoutchouc et la gomme copal, les revenus monétaires qui étaient transformés en bœufs. Les paysans se trouvent donc refoulés dans les zones de collines ou dans les vallées étroites. Ils auraient pu aussi bien produire du riz de montagne (de collines) pour l'exporter comme auparavant sur Tamatave ou Diégo-Suarez, mais les rendements sont moindres ; en second lieu la colonisation se refuse à toute commercialisation du riz malgré les remarques répétées de l'administration qui, surtout en fin de période, voit avec anxiété les paysans abandonner le riz et ne s'intéresser qu'aux produits d'exportation : produits de cueillette ou produits de culture (vanille). En fait l'administration elle-même interdisait la culture du riz de montagne, parce qu'elle détruisait la forêt d'abord, mais surtout parce qu'elle favorisait le « vagabondage » : les individus vivant plusieurs mois en forêt ont beaucoup de facilités pour se soustraire à l'impôt et aux corvées. Elle était cependant obligée de tolérer cette culture car chaque pénurie de riz entraînait aussitôt une raréfaction du travail salarié, tous les travailleurs, immigrés du sud y compris, préférant cultiver pour eux-mêmes du riz de montagne plutôt que d'acheter du riz d'importation à des prix « exorbitants » chez les colons, ce que d'ailleurs leur maigre salaire ne leur permettait pas.

S'ajoutant au rapt des terres de berge, l'interruption de la commercialisation du riz (1) oblige les paysans à trouver d'autres sources de revenu, le riz ne servant plus

1. Il y a d'une part, le refus des colons d'installer une décortiquerie sur place (au début de la période, le paddy pourrit dans les ports) d'autre part le système commercial usuraire mis en place par la colonisation. Commentant une requête des colons, l'administration écrit : « ce que les indigènes refusent, c'est de vendre du riz aux colons qui leur vendent à crédit pendant le courant de l'année des marchandises à des prix très majorés, puis se font payer en riz à la récolte en faisant la valeur du riz à des taux très modiques avec menace de saisir, d'adresser plainte au gouvernement. Il en résulte que le riz centralisé par les colons atteint des prix exorbitants dont l'indigène ne bénéficie pas ». (1901).

qu'à l'autosubsistance. Ce sera l'époque de la vente du caoutchouc et des divers produits de cueillette, mais aussi d'une certaine ponction sur les troupeaux de bœufs contrôlés par les sojabe.

Néanmoins, tous ces déséquilibres n'ont pas entravé le fonctionnement du mode de production de la grande famille.

Le riz devient une production d'autosubsistance ; l'absence de réserves rend néanmoins la production sensible à tous les aléas climatiques : alors qu'aux tous débuts de la colonisation une série de catastrophes naturelles (cyclones ou sécheresses) ne mettait pas en cause l'approvisionnement de la région, il suffit maintenant d'un cyclone ou d'une sécheresse pour qu'il y ait pénurie. Mais la pénurie, au lieu d'entraîner un rush vers le salariat, entraîne au contraire un développement intensif du riz de montagne.

Des sources de revenus plus importantes apparaissent, conséquence de la conjoncture mondiale : le caoutchouc est exporté en Europe jusqu'en 1912, les bœufs en Afrique du Sud et à Maurice jusqu'à la première guerre mondiale.

Aussi l'impôt par tête n'entraîne pas une désorganisation du système de production de la grande famille, puisque le riz, source du surplus avant la colonisation est remplacé par les produits de cueillette et les bœufs. Le caoutchouc, cueilli individuellement ou par groupes restreints est vendu à des traitants de brousse et son argent est remis en prestation aux aînés. Les bœufs, contrôlés par les chefs de grande famille, sont commercialisés par eux-mêmes, ou leurs représentants.

L'impôt reste payé collectivement par les chefs de grande famille ; ceux qui le fuient — et qui fuient l'administration — en vivant en forêt, restent cependant rattachés à leurs chefs qui les couvrent dans toute la mesure du possible. Ainsi, ne voit-on, durant cette première période, aucun signe de destruction de la société locale ; l'argent est enterré ou déterré selon les besoins ; le surplus toujours contrôlé par les chefs de famille subsiste ; même le troupeau de bœufs n'est pas sérieusement entamé : il reste stationnaire selon les statistiques administratives.

La société locale semble donc prête à accepter la nouvelle culture de la vanille en introduisant ses revenus dans la structure sociale qui lui est propre pour l'entretenir et la reproduire. Déjà, dans cette période, le produit des premières cultures de vanille est utilisé ainsi, de même d'ailleurs que les rares salaires gagnés par les jeunes. On ne voit pas quelles raisons interdiraient dans l'avenir une telle utilisation des revenus produits par la culture généralisée de la vanille. Au contraire durant les toutes premières années de l'exploitation intensive de la vanille, le troupeau de bœufs augmente de 10.000 têtes. Comme l'on sait par ailleurs qu'il n'y a pas eu inflation des dots à cette époque-là, on peut en conclure que c'est bien toujours les chefs de grande famille qui contrôlent le surplus, et non les chefs de segments de grande famille qui ne font qu'échanger les dots.

Ce n'est donc pas le mode cultural individuel de la production du surplus (cueillette du caoutchouc, culture de la vanille) qui détermine le mode d'accumulation du surplus et son utilisation ; ce n'est pas non plus l'arrivée massive de biens d'importation qui a tout à coup suscité un nouvel individualisme susceptible de détruire le mode de production de la grande famille. Ce qui a amené un peu plus tard la destruction de ce mode de production, c'est la fuite des bœufs provoquée par l'arrivée massive d'immigrants et la généralisation de la culture de la vanille.

● 2. Cette résistance de la société locale explique l'échec de la production coloniale par salariat. Le rapt des terres de berge, l'interruption de la commercialisation du riz, les prestations, l'impôt, n'ont pas constitué, additionnés, un facteur de décomposition de la société locale, en conséquence cette dernière n'a pas livré la main-d'œuvre suffisante à la production coloniale en salariat.

Les seuls salariés permanents sont les immigrants *antaisaka* partis de leur région d'origine pour des raisons de simple subsistance, en même temps que dans le but d'assurer la reproduction de leur propre structure sociale (prestations aux chefs de clans et de tombeaux. Ce n'est que pour éviter les prestations de l'administration que les autochtones s'engagent chez les colons : le travail chez le colon est moins surveillé,

plus proche du lieu de résidence du travailleur, plus souple dans son calendrier. Encore, des colons signent-ils des engagements fictifs, moyennant cadeau de la part des paysans, comptant par ailleurs sur l'administration pour leur fournir la main-d'œuvre. Néanmoins, les autochtones préfèrent, et pratiquent, le rachat des prestations — ce qui les libère de tous côtés.

Les mécanismes de recrutement de la main-d'œuvre mis en place par la colonisation s'avèrent donc inefficaces : l'obligation de fournir de l'argent à l'administration n'atteint la société ni dans la constitution de son surplus ni dans son autosubsistance, l'obligation de fournir du travail ne peut être sérieusement aggravée sans entraîner le « vagabondage » généralisé et des troubles certains ; de plus elle est rachetable car il faut bien ménager les hiérarchies locales. La mesure préconisée par l'administration locale (un mois de travail obligatoire chez les colons, un mois de travail obligatoire pour l'administration) n'est pas retenue pour les raisons politiques précédentes. Longtemps l'administration regrettera de n'avoir pas cantonné les indigènes dans les réserves, non pas tellement pour favoriser l'extension territoriale des colons (les terres ont toujours été suffisantes eu égard aux implantations des colons) que pour les réduire à une auto-subsistance précaire qui les aurait inévitablement conduit au salariat.

Cette période de résistance de la société locale, en limitant l'extension de la production coloniale, par le biais du manque de main-d'œuvre a permis la transition à la période de l'entre-deux guerres. Sans main-d'œuvre, les colons n'éprouvent pas le besoin de s'approprier d'immenses surfaces de terre ; ils se contentent des terres les plus productives et les plus commodes d'accès. Et lorsque la conjoncture mondiale fera de la vanille un produit hautement rentable, les colons ne pourront empêcher l'immigration massive, dans la région, de paysans venus de diverses régions de l'île et principalement des hauts plateaux qui à leur tour immatriculeront des terres.

En résumé, le mode de production colonial (1), en se substituant à l'Etat merina, exige un surplus en travail au lieu de l'exiger en nature. Des mécanismes efficaces assurant la fourniture régulière du travail n'ont pu être trouvés ; il faut se demander s'ils étaient véritablement cherchés. En fait, le capital métropolitain ne s'est pas intéressé à la colonie, malgré tous les travaux d'infrastructure que l'administration coloniale a réalisés durant les dix premières années de la colonisation pour l'attirer. De ce fait, l'administration coloniale, se contentant de ce qui se présentait, la colonisation réunionnaise essentiellement et particulièrement sur la côte est, lui a fourni la main-d'œuvre. Mais en réalité, on va le voir pour la période de l'entre-deux-guerres, la colonisation n'a pas joué le jeu de la constitution d'une classe salariée, et s'est reposée sur l'administration pour ses besoins en force de travail. Et cette dernière est restée réticente car des exigences trop fortes auprès de la société locale lui attiraient des ennuis politiques. Cette première période coloniale voit donc le mode de production de la grande famille se perpétuer, mais les conditions requises pour sa destruction sont mises en place, non pas du fait des colons qui produisent et ont besoin de main-d'œuvre, mais par le fait du marché mondial qui, assurant des débouchés très rémunérateurs pour la vanille, a entraîné la destruction du mode de production de la grande famille par la suppression des bœufs. Cependant que la nouvelle structure sociale locale se révélera être un obstacle au développement de la production coloniale.

III. RAPPORTS DE LA COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE ET DE LA COLONISATION MALGACHE AVEC LA COLONISATION EUROPÉENNE : 1918-1946

Dans les années 20, la demande extérieure des produits locaux d'exportation s'accroît. Les prix, soumis toujours à de fortes variations, augmentent globalement presque autant que le prix des marchandises importées. Il faut donc produire dans les colonies, et toujours avec les moyens existants, car le capital ne s'intéresse toujours pas à la production.

1. Appellation provisoire et non contrôlée.

● 1. *C'est aussitôt dans la région d'Antalaha une lutte foncière entre la colonisation européenne, les Malgaches autochtones, et les Malgaches fraîchement immigrés. Cette lutte foncière, passées les trois ou quatre premières années où les éleveurs envoyaient leurs bœufs sur les plantations de vanille, se traduit par la constitution d'un prix de la terre (mais seulement de la terre produisant la vanille) et, en conséquence, par l'immatriculation. Les bœufs n'ont pas totalement disparu, mais ils disparaissent en tant qu'éléments-clés de la reproduction du mode de production de la grande famille. Pour éviter le départ des bœufs, il eût fallu soit clôturer la vanille, ce qui supposait un contrôle étroit par les chefs de grande famille de leurs dépendants pour réaliser un travail d'une telle importance, et de plus obtenir que les nouveaux migrants fassent de même ; soit clôturer les parcs à bœufs, ce qui évitait le problème des migrants, mais supposait une organisation sociale tout aussi forte et de plus s'avérait techniquement difficile car dans les régions forestières luxuriantes de la côte est les pâturages sont maigres et nécessitent de très larges espaces. On a donc assisté soit à la liquidation pure et simple du troupeau, soit au départ de segments grande famille chargés de gérer tout le troupeau de cette dernière dans les régions plus accueillantes de Vohémar ou de Mandritsara ; ce qui finalement est revenu au même, à la fois parce que l'organisation sociale de la région de départ était trop faible et parce que l'articulation avec les éleveurs de la région d'arrivée n'était pas préparée. Les bœufs partis, les chefs des grandes familles ne peuvent plus fournir la justification pratique et idéologique de leur position : gérer le troupeau pour manifester l'ampleur et la cohésion de leur grande famille.*

La production de la vanille s'est donc déroulée dès le départ dans le cadre familial restreint, même si les cérémonies familiales ne perdent rien de leur ampleur, au contraire ; mais leur organisation interne a changé : ce n'est plus une grande famille qui manifeste devant les autres familles, et en les invitant, sa cohésion, mais un segment de grande famille voire actuellement un individu qui manifeste socialement sa réussite économique. C'est donc aux chefs de segment qu'est transférée la fonction d'organisation des cérémonies familiales, mais les bœufs seront achetés, et le plus souvent avec la participation des « dépendants », à l'aide de l'argent obtenu par chacun sur ses propres plantations de vanille. De la même manière, la dot, payée en argent et non plus en bœufs, donne la possibilité de s'affranchir du chef de segment ; en outre son paiement se fractionne au point que l'on dit couramment qu'il n'y a jamais de dots payées en totalité puisqu'il y a séparation avant. C'est dire que la tutelle du chef de segment n'est plus effective et que seule son approbation est demandée. Le surplus se dégage donc au niveau de la famille restreinte.

Par ailleurs, la vanille n'exige pas, comme le riz de montagne, une organisation collective du travail : la plantation fait l'objet de soins minutieux et répétés (entretiens, fécondation, récolte) qui s'étalent assez bien dans le temps ; alors que la culture du riz de montagne exige de grosses quantités de travail à des moments précis (défrichage et récolte, quelquefois sarclage). Devenant la culture dominante, la vanille rend donc caduque la fonction d'organisation du travail collectif exercée par le chef de la grande famille.

Pourtant la culture du riz de montagne a continué à se pratiquer même pendant les périodes de hauts cours de la vanille, mais seulement pour assurer la subsistance et plus pour la vente. C'est d'ailleurs dans la mesure où les groupes de parents sont actuellement assez étendus (de 10 à 15 ménages) qu'ils peuvent prétendre à la culture du riz de montagne (dont les techniques sont inchangées) car la force de travail qu'ils mettent en œuvre n'est pas négligeable dans le cadre de la réciprocité. Et les revenus de la vanille peuvent servir à entretenir la culture du riz de montagne et l'organisation de coopération qu'elle exige.

Ce mode de production de la famille restreinte ou de la communauté domestique est également pratiqué par les nouveaux immigrés qui obtiennent gratuitement la terre par les moyens de l'alliance, de la fraternité de sang ou de la parenté à plaisanterie, et qui s'insèrent dans les circuits d'échange de travail pour produire le riz de montagne.

● 2. *Existe également un système de production malgache qui ressemble par certains côtés à la petite colonisation européenne. Il s'agit de notables autochtones, déjà insérés*

avant la guerre à la base des circuits commerciaux européens, de fonctionnaires subalternes, autochtones ou immigrés, et qui profitent de leur fonction pour faire travailler la main-d'œuvre à leur profit, ou d'immigrés des hauts plateaux arrivés avec un certain pécule, lettrés, et qui les premiers ont donné le signal du mouvement d'immatriculation. Ces derniers, obtenant une insertion villageoise normale sur simple demande ou par fraternité de sang, raptent les terres des paysans après les avoir endettés en leur prêtant de l'argent.

Cette petite colonisation malgache produit le riz en s'insérant dans les circuits traditionnels d'échange de travail en coopération. Pour la vanille, outre le travail de la famille restreinte, il est fait appel au travail forcé que lui cèdent bien volontiers et moyennant cadeaux, les fonctionnaires subalternes, et au travail « à l'entreprise » : un groupe de salariés accomplit une tâche définie et il est rémunéré à la tâche et non à la journée.

Le surplus part en ville dans l'immobilier, pour les immigrés ; même chose, plus les cérémonies familiales, pour les autochtones ; dans tous les cas une partie de ce surplus constitue le réseau usurier.

● 3. *Cette simple existence de la petite colonisation malgache pose un problème.* La colonisation, essentiellement réunionnaise, qui avait pris les meilleures terres dès le début, était en fait de faible envergure : (elle occupait 4.000 ha en 1925) et sans capitaux. Aurait-elle eu des capitaux que le problème de la main-d'œuvre aurait continué à se poser car le seul taux élevé des salaires ne suffit pas à détruire le mode de production de la famille restreinte ; il faut en outre pouvoir payer des salaires élevés, ce qui n'est pas absolument facile s'agissant d'un produit soumis plus qu'un autre aux aléas du marché mondial. Ce n'est donc pas un hasard si c'est une petite colonisation qui s'est finalement implantée, et si les deux sociétés anonymes qui avaient immatriculé 800 et 900 ha de terres les ont laissées pratiquement à l'abandon.

La solution au problème de la main-d'œuvre se trouvait dans une dichotomie du système de production : les indigènes parqués en réserves et n'étant autorisés qu'à faire des cultures rizières, les Européens faisant les cultures commerciales sur les périmètres réservés. Ainsi les Malgaches étaient obligés de rechercher des salaires pour obtenir un surplus ou payer l'impôt. La solution n'a pas été retenue parce que, au niveau de l'île entière, la colonisation était insuffisante. Au niveau local en plus il était impossible de délimiter des périmètres où serait cultivée la vanille car on peut la cultiver partout.

En tenant compte de ces limites, il n'y avait donc que deux solutions possibles : l'immatriculation de terres déjà occupées par les Malgaches sur une surface assez large en forçant les villages inclus dans l'immatriculation à fournir la main-d'œuvre pour les cultures commerciales et en leur laissant cultiver des cultures rizières dans le périmètre même ; c'est la solution latifundiaire tentée par un colon à Andapa en 1924 avec l'aide de l'administration et qui eût entraîné une révolte sans la réduction des prétentions du colon de 3.000 à 400 ha — soit l'approvisionnement régulier en main-d'œuvre de la colonisation par divers moyens. Disons tout de suite que le prolétariat ne s'est jamais constitué, même de manière restreinte, à cette époque. Néanmoins, trois catégories principales de salariés peuvent être définies. En premier lieu, les Antaisaka venus du sud-est. Leur émigration, déjà entamée à la fin du XIX^e siècle est encore accrue par la colonisation qui exige l'impôt. Ils vont principalement dans le nord où se développent les cultures commerciales européennes, parfois volontairement, parfois recrutés sur place par les délégués des colons du nord. A Antalaha, ce sont les plus gros colons qui feront les frais de recrutement dans le sud-est, et c'est d'abord chez eux que les Antaisaka travaillent avec des contrats de deux ans. Leurs arrivées dans la région sont régulières de même que leurs départs. Ils sont environ 3.000 en permanence ; le chiffre baisse un peu lors des baisses des salaires et augmente lors des hausses. Ils rentrent chez eux avec essentiellement des bœufs qui sont utilisés dans les cérémonies lignagères ou dynastiques. Et lorsqu'ils s'installent dans la région, ce n'est pas comme salariés mais comme producteurs indépendants.

Outre les Antaisaka, les « vagabonds » (termes de l'administration coloniale) constituent une importante catégorie de salariés ; l'administration les évalue à 5.000 en 1928.

En fait de vagabonds, il s'agit d'individus, qui pour une raison ou une autre ne sont pas en règle avec l'administration, et qui cherchent provisoirement un refuge dans les concessions européennes où l'administration ne met pas les pieds : nouveaux immigrants partis de chez eux sans acquitter l'impôt et qui entendent bien faire de même dans la région où ils émigrent tant qu'ils n'ont pas trouvé village et concession où s'installer ; jeunes nouvellement inscrits aux rôles des impôts et qui entendent retarder au maximum la date fatidique où ils devront se plier aux exigences administratives ; paysans pauvres qui n'ayant pu acquitter l'impôt se réfugient de temps à autre sur les concessions européennes ; réfractaires des travaux de prestations qui par leur séjour sur les concessions essaient de se faire oublier en amassant l'argent nécessaire à leur rachat ; jeunes ou moins jeunes qui voient dans le travail salarié une étape nécessaire pour s'émanciper de la tutelle des chefs de famille et qui par la même occasion évacuent leurs obligations administratives. Toutes ces situations n'aboutissent pas à la constitution d'une catégorie de « vagabonds définitifs », séparés de leurs moyens de production, qu'une législation appropriée aurait pu conduire alors dans le droit chemin du salariat perpétuel. Ces « vagabonds » se réintégreront dans la structure sociale locale à un moment ou à un autre ; ils ne représentent qu'une différence de degré et non de nature par rapport à tous ceux pour qui le salariat constitue un appoint monétaire occasionnel déterminé par les besoins de la structure sociale dans son articulation avec la colonisation : besoin de bœufs pour les cérémonies familiales, besoin d'argent pour payer l'impôt ou quelque bien d'importation précis. Cette main-d'œuvre occasionnelle est bien sûr moins stable que la « vagabonde », et de toute façon la main-d'œuvre produite « naturellement » par l'articulation de la colonisation avec les sociétés locales a toujours été insuffisante, que ce soit la main-d'œuvre Antaisaka, la main-d'œuvre « vagabonde » ou celle des paysans pauvres. Il a fallu « aider la nature », ajouter à l'impôt et à la tentation des biens d'importation, le travail forcé : les 10 jours annuels officiellement dus à l'administration passent (non officiellement) à 30 et sont utilisés par les colons. Même cette mesure ne satisfera pas les besoins de la colonisation : il faut dire que l'administration se heurtait à de grosses difficultés devant la résistance passive de la population : fuites en forêt, « apathie » des chefs locaux... et qu'elle ne disposait pas d'une force militaire suffisante pour organiser systématiquement le travail forcé. De plus, une résistance active s'est développée à certains moments et en certains lieux, qui lui a fait craindre des affrontements violents.

● 4. *Comment qualifier cette situation bâtarde où la colonisation n'est pas capable de produire seule et a un besoin essentiel de l'aide de l'administration ?* Quand on compare les courbes de salaires à celles des prix du riz, on s'aperçoit qu'elles sont rigoureusement identiques, et que même aux moments où les prix de la vanille connaissent une hausse fantastique, les salaires sont restés les mêmes, comme si les colons jugeaient inefficace l'incitation des salaires élevés et préféraient se reposer, malgré la non-satisfaction de leurs besoins, sur l'administration. En fait, les salaires correspondent à 2 kg de riz, ce qui, en tenant compte de la ration personnelle du travailleur, permet de nourrir une famille de quatre personnes, en supposant qu'ils ne mangent que du riz et qu'ils n'ont pas de besoins autres qu'alimentaires ; en fait c'est tout juste trois personnes qu'un salaire peut faire vivre chichement. Il n'y a pratiquement pas de famille de trois personnes dans la région, sauf parmi les Antaisaka qui viennent d'ailleurs dans une forte proportion sans femme ni enfants. Le salaire est étudié pour eux principalement. Il est significatif que lorsque, (après 20 ans d'implantation dans la région et suite à une baisse conjoncturelle des salaires), ils ont commencé soit à s'installer comme paysans indépendants dans la région, soit à retourner chez eux de manière plus massive, la colonisation ait jugé utile de les retenir en leur donnant des rizières à cultiver sur ses propres terres. Pourtant les pénuries de riz étaient régulières, son prix augmentait dans d'impressionnantes proportions et les salariés, Antaisaka y compris, quittaient les plantations pour aller cultiver pendant six mois le riz de montagne, revenant ensuite sur les concessions européennes. On peut se demander pourquoi la colonisation préférerait organiser la spéculation sur le riz plutôt que de la restreindre puisqu'elle provoquait le départ temporaire de ses salariés ? Il faut alors considérer que la colonisation se trouvait en articulation avec la société locale (le mode de production de la famille restreinte) à un niveau qui était secondairement celui de la production (dans lequel

elle utilisait les mécanismes mis en place par l'administration), et essentiellement celui du commerce et de l'usure.

Tous les colons sont commerçants et usuriers, en ville comme en brousse et à des niveaux différents. L'objectif essentiel est l'endettement des paysans ; l'administration y contribue par l'impôt, les colons en quintuplant (1) le prix des biens d'importation, en organisant la pénurie des produits locaux (riz en particulier) qui crée le phénomène de soudure : en mauvaise année culturale la production d'autosubsistance est insuffisante et les prix sont multipliés par 2,5 ou 10. Tout besoin d'argent est satisfait par les colons, eux-mêmes organisés en réseau le long d'une chaîne qui va de la ville à la brousse la plus reculée et dans lequel les Chinois vont prendre une place prépondérante ; la petite colonisation malgache pratique également ce même système. Le prêt d'argent est remboursé en vanille à la récolte suivante, vanille comptée à la moitié de son prix. C'est autant et plus par l'usure que par la production, que la colonisation obtient la vanille : l'essentiel est d'exporter, non de produire. Mais pour pouvoir faire de l'usure, il faut prêter l'argent sur place aux paysans et être inséré soit dans la production, soit dans le commerce. A l'heure actuelle, les Chinois contrôlent le réseau usurier étranger parce qu'ils sont les seuls installés en brousse et en position de « rendre service » sur-le-champ aux paysans.

Ainsi la colonisation, européenne comme malgache, détourne le surplus potentiel du mode de production de la famille restreinte, par le moyen de l'usure, en même temps qu'elle exploite les salariés provisoires que lui fournit l'administration. Des deux exploitations, la première est prédominante : on le verra à posteriori, à l'issue de la révolte de 1947. On peut trouver des arguments dans la période même de l'entre-deux-guerres : par le moyen de l'impôt et de l'usure il était possible d'accroître le nombre des vagabonds et de rendre leur état de plus en plus permanent : le risque était de voir cette population fuir dans d'autres régions ; le seul moyen de la retenir était d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail ; mais comment empêcher ces salariés, une fois renfloués, de repartir s'installer en producteurs indépendants. C'est donc l'articulation avec le mode de production de la famille restreinte qui est essentiel et son exploitation par le biais de l'usure. Exploitation qui s'accommode mal de la constitution d'une classe autochtone aisée, capable elle aussi de pratiquer l'usure, mais que l'on ne peut empêcher d'exister dans la mesure où, au même titre que la petite production malgache, elle a droit à la terre, et dans la mesure où, ayant établi des liens avec l'administration subalterne, elle obtient la main-d'œuvre. Ce problème, épineux pour l'administration française n'aurait pu être résolu qu'en remplaçant systématiquement les « indigènes » par les Français. Tout ce système va se trouver considérablement modifié après la révolte de 1947.

● 5. Suite à l'effort de guerre des colonies et au discours de Brazzaville, on assiste en avril 1946, à l'abolition du travail forcé et à la suppression du code de l'indigénat. Cette victoire est imputée par la population à son parti (2) et interprétée comme l'indépendance réelle, l'indépendance politique n'étant plus qu'une affaire d'élections qui allait se régler dans l'année à venir et dont les termes n'étaient pas encore bien pensés. Ce fut donc, au lendemain de cette victoire, une sorte de gigantesque grève générale du travail : travail de corvée pour l'administration, travail salarié pour les colons, « travail » de l'école, des postes médicaux, des missions, grèves enfin de la vente des produits locaux et de l'achat des produits importés. Dans les mois qui suivent, c'est une augmentation de 300 % des salaires payés par l'administration et les colons, pendant que missionnaires et instituteurs ne peuvent que se lamenter. Cette grève bien sûr n'a pas été le gigantesque farniente et le retour à l'état sauvage que décrivait l'administration de l'époque, elle a entraîné au contraire l'intensification de la production (vivrière et commerciale) dans le cadre de la famille restreinte, en partie pour pouvoir faire face aux innombrables collectes du parti et à la création d'une coopérative

1. selon un rapport administratif.

2. le M.D.R.M. : Mouvement Démographique de la Rénovation Malgache.

d'achat de produits importés et de ventes de produits locaux. Cette coopérative avait commencé à fonctionner sur place avec l'aide de l'administration, obligée de lâcher du lest, et de quelques commerçants qui jugeaient opportun de suivre le mouvement ; elle devait avoir un lien direct avec les importateurs et exportateurs métropolitains par l'intermédiaire des responsables du parti en France. La colonisation a réagi par la violence : provocation, révolte et répression longue et très dure mais à la suite de laquelle une libéralisation progressive a été amorcée, en même temps que les premières tentatives de constitution d'une nouvelle classe dirigeante autochtone qui suivra les directives politiques de la colonisation.

En même temps que la baisse du travail salarié, c'est également le développement de la production paysanne pratiquée déjà par les autochtones et les premiers immigrants, mais en plus par les anciens salariés des concessions et par les nouveaux migrants de la région du centre-nord, qui sont venus en quelque sorte prendre la place laissée par les colons. Ces derniers se replient peu à peu en ville, ne pratiquant plus que le commerce et l'usure. Quant à la petite colonisation malgache, elle sera rabotée par le manque de main-d'œuvre et régressera au stade de la petite production marchande ; une bonne partie des immigrants retournera au pays d'origine à la fois parce qu'ils sont limités dans leur production, parce que les Chinois prennent de plus en plus le contrôle du réseau usurier, et parce que certains, compromis en 1947, font l'objet d'une répression particulière de la part de l'administration. Néanmoins, tous ceux qui restent sur place s'insèrent facilement dans les circuits de commercialisation.

IV. L'ÉPOQUE ACTUELLE 1947-1972 : COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE, CAPITAL USURIER ET RENTE FONCIÈRE, CAPITAL MARCHAND

● 1. *Au sommet de la pyramide, les banques qui financent les campagnes* d'achat des exportateurs. Le financement annuel pour la seule campagne de vanille verte peut varier de 30 à 800 millions FMG (16 000 000 FF) au taux de 8,40 % l'an (en 1971).

Les exportateurs sont d'une part des particuliers français : les trois plus importants exportent 34 % de la production. Viennent ensuite les exportateurs chinois : les sept plus importants prennent 38 % du marché. La coopérative d'Etat, qui fonctionne sur le même modèle qu'un exportateur, occupe 9 % de l'exportation. Le reste, soit 19 % se divise en quatorze exportateurs, chinois, français ou malgaches.

Ces exportateurs ont leurs propres réseaux d'acheteurs de vanille : soit ils prêtent l'argent à des taux redoublés à des préparateurs acheteurs (1) qui sont des commerçants installés dans de gros villages de brousse ; soit ils prêtent l'argent à des préparateurs-façonniers qu'ils payent ensuite à façon, c'est-à-dire au kilo de vanille préparée. Ces derniers, préparateurs-acheteurs et préparateurs-façonniers achètent la vanille verte soit directement aux paysans soit par l'intermédiaire de commissionnaires payés au kilo de vanille collectée. Les préparateurs-façonniers constituent une profession reconnue : leurs frais et leur marge bénéficiaire entrent dans le différentiel officiel des prix. Les commissionnaires eux ne sont pas reconnus ; et leur revenu, de même que la plus-value des préparateurs-acheteurs (somme d'argent s'ajoutant aux frais de préparation et à la marge bénéficiaire normale) qui est fournie par l'achat de vanille sous contrat : les préparateurs-acheteurs qui sont des commerçants, ainsi que les préparateurs-façonniers qui disposent d'un petit capital personnel, profitent du besoin d'argent des paysans (pour l'achat du riz en période de soudure, pour l'achat de médicaments et les frais d'hospitalisation, pour le paiement de l'impôt, etc.) pour leur prêter cet argent contre la promesse de leur vendre la vanille au moment de la récolte à moitié prix,

1. La vanille verte se prépare par ébouillantage à 60 degrés pendant 3 minutes ; elle est ensuite séchée au soleil et à l'air frais à l'ombre pendant 2 mois. Matériel nécessaire : locaux et étagères, claies d'étalage et couvertures ; la vanille ne doit pas être mouillée, il faut la rentrer à l'intérieur à la moindre pluie. Le paysan qui n'a pas un besoin immédiat d'argent peut la préparer lui-même.

soit des taux d'intérêt de 100 % portant sur 2 à 10 mois maximum. On estime à 60-70 % le pourcentage de la vanille achetée sous contrat chaque année. Ceci nous indique déjà qu'une bonne partie des paysans, que nous avons appelé plus haut « paysans indépendants » vit dans un endettement perpétuel.

En considérant les prix différentiels officiels, sur le prix d'un kilo de vanille exporté (en 1971) :

31,3 % revient au paysan

10,2 % revient au préparateur

20,4 % revient aux exportateurs

38,1 % revient à l'Etat : 12,6 % de droits de douane
25,5 % pour la Caisse de Stabilisation

Mais si l'on tient compte du fait que 60 % de la vanille au moins est achetée sous contrat à moitié prix, on obtient :

21,4 % pour le paysan

20,1 % pour les préparateurs

20,4 % pour les exportateurs

38,1 % pour l'Etat

Cette distribution des revenus ne tient pas compte évidemment des inégalités économiques du monde paysan. Cependant une frange de paysans riches se retrouve dans la catégorie des préparateurs, le plus souvent comme façonniers, mais aussi comme acheteurs. Certains possèdent un capital de 2 ou 3 millions qu'ils emploient chaque année à l'achat de vanille sous contrat.

Au total donc 78,6 % du prix de la vanille est absorbé par le circuit de commercialisation. Sur les 40,5 % qui reviennent aux préparateurs et aux exportateurs, il y a 18,3 % de frais réels et 22,2 % de bénéfices nets (en tenant compte de la plus-value procurée par l'achat sous-contrat). La part de l'Etat, constituée essentiellement par l'alimentation de la Caisse de stabilisation, ensuite par les droits de douane, est la plus importante. Car c'est finalement l'Etat qui en organisant le marché depuis 1966 a garanti les bénéfices des exportateurs, a favorisé la concentration de l'exportation et permis la réussite spectaculaire de quelques exportateurs, tout en prélevant pour lui-même la plus grande part.

● 2. Si l'on considère les revenus monétaires de la seule production agricole on s'aperçoit que l'écart des revenus est grand : de 6 200 FMG par personne et par an à 163 500 FMG ; encore faut-il compter dans les bas revenus une certaine proportion due au travail salarié temporaire. D'autre part, ce sont les gens faisant partie d'une descendance réduite et qui ont eux-mêmes peu de descendants qui sont les plus riches.

Plus les enfants sont nombreux et plus la terre est fractionnée, chacun travaillant pour soi. Deuxième condition secondaire de la réussite économique : l'évitement systématique de l'emploi de travail salarié ; les ménages qui réussissent sont ceux où mari et femme ne rechignent pas à la tâche et travaillent régulièrement jour après jour toute la journée ; c'est le couple qui compte : il est difficile, voire impossible, de faire observer cette discipline aux enfants.

Pour les ménages qui ont constitué un patrimoine foncier appréciable et qui se trouvent pourvus de nombreux enfants, c'est la division automatique de l'héritage, ou plus rarement, la conservation du patrimoine si la plupart des enfants arrivent à réussir les études secondaires au niveau du B.E.P.C. ; mais ce n'est en aucun cas une nouvelle extension foncière de cette génération parce que :

a) Si cette génération voulait cultiver dans le village il lui faudrait acheter des terres. Le marché de la terre existe mais il est peu fourni : seuls vendent ceux qui y sont obligés par l'endettement. Et encore le paysan endetté préfère vendre sa vanille sous contrat sur plusieurs années à l'avance et son créancier préfère obtenir de la

vanille à moitié prix sans rien faire, plutôt que de prendre la terre et de s'occuper directement de la production.

b) Si elle voulait défricher une terre loin du village cela supposerait un projet commun des frères, ce qui ne se réalise que très rarement, vu les difficultés de la vie dans une zone vierge (pas d'école, pas de commerçant, pas de médicament, 4 ans d'attente pour la production des nouvelles plantations de vanille); ou bien un départ individuel qui est encore plus difficile. En tout état de cause, la solution la plus facile est la division des biens.

D'autres facteurs autres que le départ à la ville des « intellectuels » expliquent qu'on n'assiste pas à une concentration foncière importante sur les terres vanillières (ou caféières). D'une part l'absence de salariés; si dans les villages les paysans pauvres ou les jeunes qui cherchent temporairement des salaires sont assez nombreux, les prolétaires sont une infime proportion et font figure de marginaux. D'autre part, il y a, pour l'instant, une impossibilité technique à mécaniser les travaux de la vanille ou du café; ce qui explique que les riches et les commerçants préfèrent acheter la vanille sous contrat plutôt que d'accaparer la terre. Il est clair enfin que vu la fluctuation importante des cours de la vanille, il est beaucoup plus avantageux pour le paysan riche d'acheter la vanille toujours à moitié prix que de distribuer des salaires qui ne pourraient pas éventuellement être réduits de moitié.

Toutes ces raisons expliquent que les jeunes, fils de paysans pauvres perpétuellement endettés partent à la ville (où ils chôment) ne trouvant pas de travail à la campagne, si ce n'est à la récolte du riz (pour pouvoir le prendre en ville) ou au moment de la préparation de la vanille (pendant deux mois).

● 3. C'est donc moins sur la base de la production vanillière (ou caféière) que s'effectue la différenciation économique et sociale, que par le biais des positions occupées dans le circuit de commercialisation. Le circuit est évidemment dans de très fortes proportions aux mains des Chinois qui, du collecteur de base à l'exportateur occupent tous les échelons intermédiaires, et qui, depuis l'indépendance ont l'accès direct aux banques sans passer par les exportateurs français comme avant l'indépendance. Ce circuit qui commercialise 43 % de la vanille n'est accessible aux Malgaches que dans la mesure où leurs femmes se marient avec des Chinois, et donnent naissance à une catégorie de métis solidaires du milieu chinois plus que du milieu malgache.

Reste aux paysans riches à s'insérer dans le circuit des exportateurs français (38 % du marché), des exportateurs malgaches (2 % du marché) ou de la coopérative d'Etat (17 %). Comme le circuit des exportateurs français est en grande partie occupé là aussi par la catégorie des métis (français-malgache) qui résident en ville sans exploiter beaucoup, c'est donc sur 25 % du marché que se greffent les paysans riches vivant en milieu rural et qui sont sur place pour prêter aux paysans pauvres.

Pour s'inscrire dans le circuit commercial de la vanille quand on n'est ni métis chinois ni métis français ou quand on n'est pas un agent électoral actif du parti gouvernemental (pour le circuit coopératif) le meilleur moyen est de produire un surplus de riz. Pas du riz de montagne car les rendements sont bas et les superficies limitées par l'administration (pour éviter la dégradation de la forêt) mais du riz de bas-fonds partout où c'est possible. Et c'est en fait dans la cuvette d'Andapa, où une telle culture est possible et où on assiste depuis une quinzaine d'années, au remplacement des vanilleraies et des caféraies par des rizières, que la différenciation sociale est la plus accusée.

Tout surplus de riz peut être vendu en période de soudure au double de son prix de la période de récolte. L'acheteur, paysan pauvre, qui ne peut payer en liquide, remboursera avec sa récolte de vanille qui lui est payée à la moitié de son prix. Il achète le riz deux fois plus cher et vend sa vanille moitié moins cher. Avec cet argent, le paysan riche monte un commerce de produits de première nécessité (sucre, sel, médicaments de grande consommation) qui lui permettront, comme le riz, d'acquérir la vanille à moitié prix. Avec un tel réseau de clients, le paysan riche se trouve naturellement intégré dans le circuit des 25 %; et s'il se trouve intégré au circuit coopératif (17 %) il devient aussi naturellement un agent du parti gouvernemental. L'inverse est

également vrai ; celui qui est d'abord inséré pour raisons politiques dans le circuit coopératif en profitera pour établir des rizières et asseoir sa position économique personnelle. La coopérative a joué un très grand rôle dans cette émergence d'une classe de paysans riches.

Le début d'accumulation réalisé par la production de riz, se trouve multiplié au niveau de la commercialisation de la vanille, et réinvesti dans l'achat ou l'aménagement de rizières, qui permettra à nouveau l'accroissement des quantités commercialisées de vanille, et ainsi de suite.

Au niveau de la collecte et de la préparation de la vanille, les rapports de production sont ceux de patron à salarié. Mais les salariés sont temporaires (3 mois par an) et pour l'essentiel des jeunes, fils de paysans pauvres en perpétuel déplacement de la campagne à la ville et de la ville à la campagne ; ils « réussissent » lorsqu'ils se font intégrer comme ouvriers permanents chez un exportateur-conditionneur en ville ; ils réussissent un peu moins lorsqu'ils sont pris comme ouvriers permanents par un gros préparateur de la campagne qui en dehors de la saison de vanille, les emploie à des tâches d'ouvriers agricoles ; ils échouent lorsqu'ils retournent à la campagne obligés de vivoter dans un campement éloigné du village à faire du riz de montagne, à aménager un bout de rizière, à défricher la forêt pour planter la vanille qui ne produira qu'après quatre ans, avec le plus souvent de grosses difficultés pour trouver femme. Beaucoup d'autres restent en ville, où le marché du travail est insuffisant et font quelques séjours en prison.

Au niveau de la production de riz, les rapports de production dominants sont ceux du métayage. Ce n'est pas le salariat d'une part parce que les jeunes préfèrent le demi-salaire demi-chômage de la ville où ils forment un milieu et sont à l'affût d'occasions payantes ; il faudra ici aussi une législation impitoyable sur le vagabondage pour les amener à devenir salariés agricoles. De même d'ailleurs pour les métayers qui de plus ne sont pas totalement séparés de leurs moyens de production (ils n'ont pas la rizière mais ils ont de la vanille et du café) et qui seraient prêts à accepter des taux de métayage et de fermage plus défavorables que le travail salarié. D'autre part, parce que les propriétaires, comme pour la vanille qu'ils préfèrent acheter moitié prix plutôt que de la produire, se mettent à l'abri des fluctuations de la récolte en exigeant, année bonne, année mauvaise, un taux fixe de récolte (location) ou la moitié de la récolte, ce qui leur aura de toute façon évité de payer du travail salarié inutile en cas de mauvaise saison. Dernière raison, la plus déterminante, à la non-pénétration de rapports de production capitalistes dans la production de riz : les propriétaires produisent le riz afin d'amener les métayers à leur vendre la vanille sous contrat ; c'est dans la commercialisation de la vanille que se trouve leur principal avantage. En réduisant leurs métayers au salariat, et bien que cette éventualité soit techniquement et financièrement la meilleure pour eux au simple plan de la production du riz (malgré les risques inhérents à toute production agricole qui dans cette région sont très importants), ils s'exposeraient au départ d'une bonne fraction des métayers, parce que ces derniers ne pourraient survivre avec la seule production de vanille ou de café, étant donné que nombre d'entre eux ne pourraient être employés comme salariés agricoles. Par ailleurs les salariés agricoles sont gens inintéressants parce que nourris (donc pas de problème de soudure de riz) et employés à temps plein (donc ne produisent pas de vanille).

Une évolution voisine du *latifundium* serait peut-être possible : emploi par les propriétaires d'un grand nombre de salariés agricoles temporaires (nombre équivalent à celui des métayers actuellement) qui cultiveraient par ailleurs leurs propres parcelles. Mais ces salariés temporaires pourraient-ils vivre et se reproduire avec leur vanille et leur demi-salaire, en remplacement du métayage et de leur vanille (le métayage est financièrement plus intéressant que le demi-salaire et laisse plus de temps pour la culture de la vanille) ? D'autre part, il faut observer que le rapport des forces entre propriétaires et métayers dépend de la position des propriétaires au niveau de la commercialisation de la vanille.

Les paysans riches vivant et produisant en campagne et participant au système de commercialisation ne représentent que 25 % d'un marché sur lequel ils tentent de prendre une place de plus en plus importante. Les métayers leur sont nécessaires

pour raffermir leur propre position dans le circuit de commercialisation de la vanille, d'abord parce qu'ils leur vendent en priorité leur propre vanille, ensuite parce qu'ils leur permettent d'acheter de la vanille avec le riz produit; production à laquelle les métayers portent plus d'intérêt que d'éventuels salariés.

D'où l'idéologie, commune aux propriétaires et à une partie des métayers, que le propriétaire rend un immense service aux métayers en leur donnant une rizière à cultiver. Cette idéologie ne s'inscrit pas pourtant dans un rapport personnel entre le propriétaire et son métayer : le changement de métayer sur une même terre est fréquent, et ces derniers trouvent les propriétaires durs dans la mesure où ils n'hésitent jamais à chasser les métayers de leur terre s'ils en trouvent d'autres prêts à payer des taux de location plus élevés. Mais la classe des propriétaires rend toujours service à la classe des métayers dans la mesure où elle ne les réduit pas au salariat.

C'est un « service » de nature différente que rendent les propriétaires quand, au même titre que les commerçants chinois, ils prêtent du riz ou de l'argent aux paysans dans le besoin : dans la période libérale de juin à octobre 1972, la fonction d'usurier a été nettement condamnée par les assemblées populaires, mais pas celle de propriétaire ; seule leur brutalité était mise en cause.

● 4. Cette période met en évidence des faits, déjà présents dans la période précédente, mais que la suppression du travail forcé met en valeur ; la limitation de la communauté domestique au seul secteur de la production empêche toute accumulation du fait de l'usure. L'usure est pratiquée soit par la petite colonisation malgache qui avait pris son essor à la période précédente en combinant usure et travail forcé ; mais il n'est possible de se reproduire à ce niveau qu'en s'insérant dans le secteur de la commercialisation, ce que la création de la coopérative facilitera après l'indépendance, pour toute la clientèle politique du pouvoir ; par ailleurs l'insertion de cette petite bourgeoisie dans les circuits commerciaux peut venir de positions importantes occupées dans la production de riz en jouant du phénomène de la soudure ; sur ces rizières se développe une rente foncière déterminée par les besoins de la conquête du secteur commercial. En même temps, la fonction dominante de l'ancienne colonisation européenne, à présent « repliée » seulement sur le secteur commercial, n'est plus l'usure mais l'exploitation commerciale ; les banques s'étant insérées à l'échelon le plus élevé des prêts, le capital financier se transforme en capital commercial aux mains des exportateurs, la fonction usuraire étant abandonnée aux échelons inférieurs. Ces transformations s'accompagnent d'une exploitation plus intensive des paysans produisant dans le cadre de la communauté domestique, en même temps qu'apparaît un agent économique nouveau : l'Etat.

Une étude récente (1) fait apparaître que lors des trois dernières années où le marché de la vanille n'était pas organisé (1962-63-64), la part du produit de la vente de la vanille revenant aux paysans était de 52 %, celle revenant aux autres secteurs étant de 48 %. Sur sept années, de 1965 à 1971, après l'organisation du marché, la part des paysans est réduite à 25,5 % ; celle des autres secteurs passe à 74,5 %. Si l'on estime, comme nous l'avons calculé pour l'année 1971 (p. 19) que 25,5 % du prix de la vente revient à la Caisse de stabilisation, la caisse apparaît comme le plus grand bénéficiaire de l'opération. Elle a pris en moyenne de 67 à 72, 28 % sur le prix de vente de la vanille, et si l'on y ajoute la ristourne qu'elle obtient sur les droits de douane (3 % en moyenne) cela fait 31 %. A titre d'exemple, son excédent de recettes pour l'exercice 70-71 a été de 1 milliard 445 millions de FMG. Cet argent est en partie redistribué aux exportateurs sous la forme d'indemnités de stockage largement calculées (19,55 FMG par kg et par mois en 1971), ce qui pour l'exercice 71-72, a entraîné une dépense de 290 millions ; le budget de publicité pour la vanille naturelle devait atteindre 200 millions, les dépenses de fonctionnement, cotisations diverses et assurances 117 millions ; restait donc un excédent prévu de recettes sur les dépenses

1. Roland DORDAIN : Monétisation et stagnation économique, le cas de la vanille, Tananarive 1973, 27 p. dactylo.

de 741 millions. Il est difficile de savoir où vont chaque année les bénéfices affectés au Fonds de Réserve de la Caisse ; en tout cas, rien n'est redistribué aux planteurs, sauf en cas de destruction de récolte pour cause de surproduction, ce qui arrive à peu près une fois tous les dix ans.

La Caisse sert donc en priorité à éponger divers déficits de l'Etat ; elle élimine aussi tous les risques des exportateurs. Ceci n'a rien d'étonnant car l'interprofession est largement contrôlée par l'Etat d'abord, les exportateurs ensuite, et l'organisation du marché, obtenue par l'Etat après une longue lutte contre les exportateurs, n'a pu être obtenue sans que ces derniers y trouvent aussi leur compte ; et même dans les cas (exceptionnels) où leur profit n'est pas accru, ils y gagnent quand même car ils n'assument plus les risques du marché. Ils n'ont donc pas besoin de pratiquer systématiquement l'usure comme auparavant.

Autre forme de l'intervention de l'Etat : la coopérative. Censée représenter les producteurs, elle n'a pourtant jamais tenté de les défendre : les prix ont été stabilisés en baisse et elle n'a jamais attiré l'attention des planteurs sur ce fait. Elle a toujours agi main dans la main avec l'Etat, son objectif étant d'être reconnue comme exportatrice et d'être défendue par l'Etat comme tous les exportateurs. Elle agit aussi de concert avec les exportateurs, mais dans une harmonie plus ambiguë : la coopérative a permis à quelques exportateurs de faire rapidement fortune en leur donnant sa propre vanille à stocker ; ceci parce que la gabegie et la corruption (politiques) qui existaient en son sein ne lui permettaient pas de dégager des ressources propres pour investir en bâtiments ; mais ce faisant, elle modérait la propagande anti-coopérative des exportateurs, propagande qui est facile à prendre sur des paysans pour qui l'Etat est le principal oppresseur visible ; enfin, elle compromettait les exportateurs en leur redemandant une partie des bénéfices qu'elle leur avait permis de réaliser, à des fins strictement politiques. Cette entente, à un niveau élevé, entre des parties qui pouvaient apparaître à première vue très différentes, ne pouvait qu'inciter les paysans à la perplexité et à l'inaction ; enfin les exportateurs n'étaient pas fâchés d'apporter leur soutien au parti unique, surtout dans de telles conditions.

Cependant la coopérative a commencé à dévoiler son jeu lorsqu'elle a revendiqué le monopole d'achat de la vanille verte. Réclamation prématurée : n'ayant pas les moyens d'assurer seule la collecte, elle aurait dû employer les réseaux des exportateurs ; ces derniers ont pu facilement faire valoir la qualité de leurs services en comparaison de ceux rendus par la coopérative, et ont fait échouer la revendication. Mais le problème se trouve à l'ordre du jour ; il sera vraisemblablement reposé par le nouveau pouvoir qui a l'intention de contrôler le secteur commercial étranger.

Ainsi peut-on apercevoir finalement la fonction de la politique agricole de l'Etat ; au moyen de la Caisse de stabilisation, ponctionner une proportion appréciable du revenu agricole pour ses propres besoins financiers, tout en assurant au capital marchand une part supplémentaire de profit ; au moyen de la coopérative, créer une classe de paysans-commerçants destinés à prendre la relève aux échelons intermédiaires de l'import-export, cependant que lui-même, prenant par ce biais le contrôle de l'exportation, s'assurerait de substantiels profits.

Pendant la colonisation, l'Etat, ne pouvant assurer la production capitaliste, assure la production marchande qui se fait sous le contrôle total du capital étranger. Après la colonisation, l'Etat vise à prendre le contrôle de la production marchande et du capital marchand, tout en constituant une classe de paysans-commerçants usuriers qui sera dans sa dépendance.

QUESTIONS

Il est courant de dire que le mode de production capitaliste domine les formations sociales pré-capitalistes. Il faudrait spécifier. Si le capital marchand n'est pas créateur de plus-value, comme le capital industriel, et s'il ne sert qu'à la réalisation d'une phase particulière de la reproduction capitaliste, en prélevant son profit sur la plus-value,

(Le capital, tome III, 4^e section), ne doit-on pas reconnaître que ce capital marchand, bien que non créateur de plus-value, l'élargit cependant quasiment à volonté lorsqu'il s'articule aux économies des pays colonisés ? C'est l'organisme professionnel regroupant les trois compagnies qui ont le monopole du transport maritime à Madagascar qui détermine des coûts de transport fort avantageux pour lui. De l'importateur au détaillant de brousse les marges commerciales sont libres et énormes ; elles suivent régulièrement la hausse des cours des produits locaux. Parce que, sans doute, l'écoulement de la production du capital industriel se heurte à la résistance des sociétés dominées dont le but est avant tout d'assurer leur propre reproduction. Le capital marchand s'insère dans ce décalage et « en profite », sans s'élargir. Ce capital marchand reste en position d'attente jusqu'à l'heure actuelle où il commence à opérer sa reconversion en capital industriel produisant sur place, parce que le marché local s'est élargi. L'exportation des produits locaux est au début obtenue par les moyens politico-militaires de l'impôt et du travail forcé, et par le moyen économique de l'usure ; le but recherché n'est pas de dégager un surplus mais d'endetter, puisque l'endettement est un moyen plus économique de déclencher la production que la violence militaire obligeant au travail forcé. Cependant l'endettement ne peut être excessif car il stopperait l'importation des biens produits par le capital industriel : c'est le rôle d'une classe autochtone de s'approprier la fonction du capital usurier et d'acheter les biens d'importation. Le capital marchand en se diffusant chez les autochtones assure sans problème sa reproduction, au-delà des aléas politiques. Et pour l'impérialisme, peu importe le procès de travail, par salariat ou pas, puisque le produit arrive. La question ne se posera vraiment que lorsque la demande en produits locaux s'accroîtra tellement que seul un procès de travail de type capitaliste (salariat) sera jugé apte à la satisfaire. Tant que ce mécanisme ne joue pas, la production marchande suffit, quelque forme qu'elle prenne, puisqu'elle permet à la fois, par sa classe exploitée, de fournir les produits nécessaires à l'impérialisme, et par sa classe exploiteuse de consommer les biens que ce dernier produit. L'Etat néo-colonial n'a plus qu'à contrôler ce mécanisme : contrôle politique de la classe usurière de la production marchande, contrôle économique du circuit d'exploitation ; il est facile avec l'indépendance de chasser les colonialistes (1).

Peut-on donc dire que les colonies n'ont connu le mode de production capitaliste que sous la forme d'un capital marchand, et qu'il n'est dès lors pas étonnant que le mode de production capitaliste ne soit pas implanté en général en Afrique ?

Les formes de contrôle de la production marchande par l'Etat sont nombreuses : vulgarisation lâche ou intensive, encadrement paysannal du quasi-salariat (2), prise de participation dans les domaines agro-industriels, mais toutes visent à la constitution de classes exploiteuses qui, dans les différentes formes de production-commercialisation, sont les relais politiques de l'Etat. Car le secteur de la production agricole pour le marché mondial est plus important économiquement et politiquement (au moins à Madagascar) que le secteur de la production industrielle pour le marché intérieur. Il est de plus facile à contrôler parce qu'il requiert peu d'investissements et permet des bénéfices appréciables.

1. Mais chassés par la porte, ils rentrent par la fenêtre : le capital marchand colonial se transforme en capital industriel néo-colonial produisant sur place les biens manufacturés pour le marché intérieur, ou pour l'exportation.

2. Voir contribution de CHARMES.